

## BUREAU EXÉCUTIF

### VENDREDI 16 MARS 2018

<b>Présent(s)</b>	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Christine GEFFROY, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Andrée VIDIL
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	Alain COURPRON, Guillaume FRITSCH, Benjamin MAZE, Eric SAEZ
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	Anne-Charlotte DUPONT, Jessica HARRISON, Alexandre PY, Patrick SOIN, Bernard SAINT-JEAN

\*\*\*\*\*

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.7. et 2.3.2.2.8. des statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- "(...) *Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI.. (...)*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

[1. Présentation projet Outre-mer](#)

[2. Plan de prévention du dopage](#)

[3. Politique qualité](#)

[4. Point Espace Tri 2.0 et Assoconnect](#)

[5. Boutique en ligne arbitrage](#)

[6. Réforme financière et coûts 2019](#)

[7. Commission de classification nationale paratriathlon](#)

[8. Communication](#)

[8.1. Point développement du site internet](#)

[8.2. Couverture des Grands Prix](#)

[8.3. Kit Clubs et Liques](#)

[8.4. Boutique Intranet](#)

[8.5. Ranking T2 aréa sur LD](#)

[8.6. Fitdays](#)

[9. Proposition de modification du règlement financier](#)

[10. Informations diverses](#)

## 1. Présentation projet Outre-mer

Eric SAEZ, chargé de mission Outre Mer, rappelle les 6 principales difficultés rencontrées par l'outre-mer, Corse incluse :

1. des territoires touristiques, avec un fort pic de saisonnalité.
2. des difficultés de déplacement pour se rendre sur les compétitions nationales.
3. des espaces remarquables protégés posant des difficultés quant aux autorisations d'organisation.
4. une obligation pour les jeunes talents de quitter le territoire pour appréhender le haut niveau.
5. des difficultés à former des cadres au delà d'un niveau BF4 ou d'un premier niveau d'arbitrage.
6. un développement dans un environnement difficile, où le vivier de licenciés est intégralement limité compte tenu du faible taux de population.

Eric SAEZ propose la mise en place d'un projet qui dépasse les simples actions individuelles des ligue d'Outre Mer, Corse incluse, structurant autour d'un axe commun et axé sur un évènement international : favoriser la participation de l'ensemble des ultramarins aux jeux des îles et profiter de ce rassemblement pour organiser un séminaire "outre mer" au cours duquel les problématiques liées aux îles pourraient être évoquées et un bilan des actions de chaque ligue serait alors établis afin de présenter un bilan global en Conseil d'Administration.

Eric SAEZ précise que les jeux des îles sont une organisation non gouvernementale qui a pour objectif de promouvoir à travers le sport, les valeurs de la vie en communauté et l'intégration sociale, tout en favorisant une collaboration entre les îles du monde entier.

Eric SAEZ remercie les membres du BE d'avoir proposé une ligne de 10.000€ dans le projet de budget prévisionnel et propose que le financement de ce projet soit organisé de la manière suivante :

- Chaque année au plus tard le 30 septembre de l'année en cours, l'île voulant participer aux jeux des îles déclare par écrit son engagement auprès de la fédération.
- La fédération paye l'engagement de chaque île à hauteur de 2000 euros par île auprès de l'organisation des jeux des îles.
- Si l'intégralité des ligues concernées ne participe pas aux jeux des îles, le reliquat peut être reversé aux ligues ultra marines sur présentation d'un dossier déposé avant le 30 novembre auprès du chargé de mission pour financer un projet ligue.
- Les dossiers sont présentés au BE de décembre qui arbitre la ventilation des fonds après concertation du chargé de mission.

***Les membres du BE remercient Eric SAEZ pour cette présentation et valident le projet Outre Mer proposé ainsi que l'organisation du financement proposée.***

## 2. Plan de prévention du dopage

Eric SAEZ rappelle sa position constante en matière de prévention du dopage et de demande d'information relative à la lutte contre le dopage.

Il indique que :

- selon un rapport de l'AFLD l'année 2016 a été plutôt négative avec à la clé une hausse du taux de rapports d'analyses anormaux. D'après les premiers éléments, plusieurs disciplines sont particulièrement touchées, et plus largement le sport amateur.
- sur le plan statistique, des données permettent d'étayer l'analyse : 1,9% des contrôles effectués comportent des résultats anormaux, un chiffre qui passe à 2,8% dans le monde amateur.

Il estime important la mise en place d'un plan de prévention du dopage :

- Le rôle des médecins dans les clubs amateurs est capital.
- Le sujet doit être une des priorités de la fédération :
  - la place de la communication au sein de nos instances est une priorité absolue
  - l'ensemble des licenciés mais surtout l'ensemble des dirigeants doit absolument pouvoir maîtriser le sujet et pouvoir répondre d'une façon active aux questions relatives aux problématiques du dopage.
  - Il faut absolument sensibiliser les cadres techniques pour avoir une position active dans les cursus de formation.
  - L'action vers les jeunes doit être constante et efficace afin de créer une culture positive de la lutte contre le dopage et de la prévention du dopage.

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, précise qu'il est toujours possible de mieux communiquer, mieux informer et rappelle qu'un certain nombre d'actions ont déjà été mises en oeuvre en partenariat avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (action de sensibilisation et d'information aux conduites dopantes à destination des jeunes triathlètes lors des éditions 2016 et 2017 du Championnat de France jeunes de triathlon). Un certain nombre de ces actions sera reconduit. Un cadre de la Direction Technique Nationale est missionné sur la prévention du dopage (Philippe Fattori).

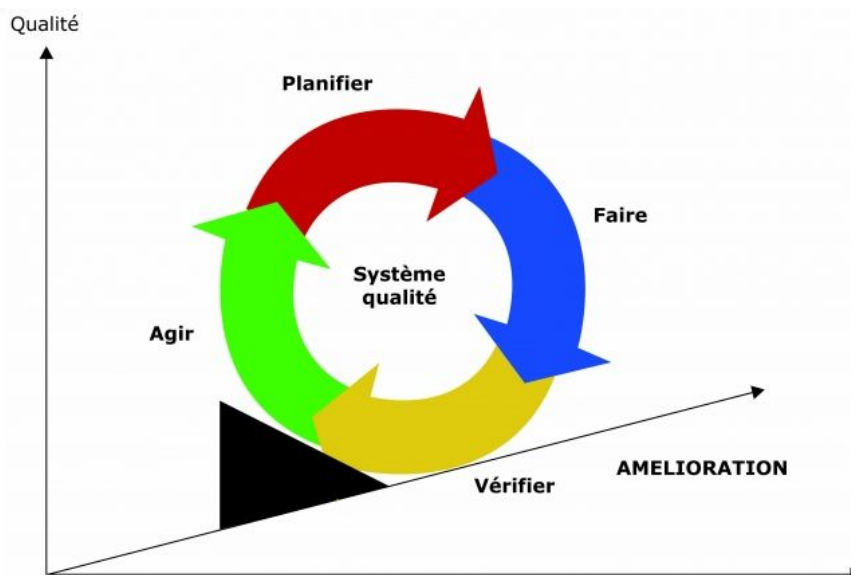
Pierre Bigot propose d'ajouter dans le plan d'action la partie triche mécanique.

***Les membres du BE sont favorables au principe de mise en place d'un plan de prévention du dopage et remercient Eric SAEZ, la Commission Nationale Médicale, le Cadre Technique National (Philippe Fattori), le Secrétaire Général (Pierre Bigot) et Anne-Charlotte DUPONT, Vice Présidente en charge du Sport santé et du Médical, d'étudier les options possibles en la matière.***

### **3. Politique qualité**

Eric SAEZ profite de sa présence au BE pour proposer la mise en place d'une "politique qualité", l'objectif étant :

- de faciliter la prise décision stratégique en ayant un outil d'aide à la décision basé sur des critères et des indicateurs permettant d'optimiser le travail de façon factuel
- de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue



**Les membres du BE sont favorables à la mise en place d'indicateurs. Ces derniers seront proposés par Pierre BIGOT à la prochaine réunion de BE. Le rapport mensuel d'activité sera diffusé à l'ensemble des élus fédéraux.**

#### **4. Point Espace Tri 2.0 et Assoconnect**

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente un point d'information sur les développements, réalisés ou en cours, d'Espace Tri 2.0 :

- prise de photo depuis la webcam : avril/mai 2017
- mise à jour de la gestion des certificats médicaux et des questionnaires de santé : septembre 2017
- mise en place de la facturation : novembre 2017
- mise à jour de l'application santé : janvier 2018
- gestion des classements et paiement des pass compétition : avril 2018
- mise en place d'un CRM licencié → modification de la rubrique "Doc utiles" : avril 2018
- fusion des ligues : en cours

Compte tenu des nombreuses demandes de développement qui parviennent régulièrement, Pierre BIGOT propose de reporter le développement d'une nouvelle version d'Espace Tri 3.0 et de réaliser des développements complémentaires urgents sur la version actuelle, notamment :

- la gestion du label Ecole de Triathlon
- les paiements en ligne (réforme financière)
- la gestion des droits d'accès

**Les membres du BE valident cette proposition.**

La mise en place d'un partenariat avec Assoconnect est proposée au BE afin de permettre aux clubs affiliés, mais aussi aux organes déconcentrés de la F.F.TRI., d'accéder à des nouveaux services. Pour rappel, Assoconnect est une application en ligne très complète, permettant de gérer la vie de son club : adhésion, site internet, boutique en ligne, gestion de groupes, newsletter, comptabilité....

Certains clubs de triathlon, ainsi que certaines ligues, sont déjà utilisateurs de cette solution et en sont parfaitement satisfaits.

Pour que ce partenariat ait du sens pour nos clubs, le BE souhaite que :

- les clubs puissent importer dans Assoconnect la liste de leurs licenciés à partir d'Espace Tri 2.0 (et éviter ainsi tout travail de ressaisie)
- les clubs puissent se connecter à Assoconnect à partir d'Espace Tri 2.0

Des discussions en ce sens auront lieu très prochainement.

L'accès à ces nouveaux services a bien évidemment un coût, le Président LESCURE propose une prise en charge fédérale des frais correspondants pour les clubs qui feraient le choix, comme nous le proposons, d'utiliser ces services tout à fait utiles.

### ***Les membres du BE valident cette proposition.***

Une réunion d'information, d'échanges, sera prévue avec l'un des fondateurs d'Assoconnect la veille de l'assemblée générale, de 18h à 19h30. Les représentants des clubs, les Présidents de Ligues et de Comités Départementaux sont invités à venir échanger pour en savoir davantage sur ce logiciel et les services qu'il peut rendre.

## **5. Boutique en ligne arbitrage**

Pierre Bigot propose aux membres du BE de mettre en place, par l'intermédiaire d'Assoconnect, d'une boutique en ligne dédiée à la vente du matériel d'arbitrage et dont l'accès sera réservé aux présidents de Commission Régionale d'Arbitrage :



### ***Les membres du BE valident cette proposition.***

Les démarches sont engagées pour activer le paiement par CB, ce mode de paiement sera mis en place par défaut pour faciliter la gestion de la boutique et de l'envoi du matériel commandé.

Il sera possible de décliner ce principe pour permettre la vente d'autres produits fédéraux, sur des boutiques en ligne spécifiques : mallettes EFT, kit communication, etc.

## 6. Réforme financière et coûts 2019

Pour 2019, Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, propose de maintenir les coûts 2018 à l'exception du tarif du pass compétition Distances L et supérieures (triathlon, duathlon) :

<b>TARIF NATIONAL, les ligues n'appliquent pas de part supplémentaire</b>	<b>2019</b>
<b>Distance S (Tri - Du)</b> ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	5€
<b>Distance M (Tri - Du)</b> ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	20€
<b>Distances L, XL, XXL (Tri - Du)</b> ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	<b>40€</b>
<b>Autres épreuves</b>	2€

**Les membres du BE valident cette proposition** qui permet globalement de maintenir les recettes fédérales issues des pass compétition alors que le tarif a été uniformisé sur l'ensemble du territoire.

Les délais ne permettent pas de finaliser les travaux de la réforme financière pour la saison 2019 (décision lors de l'AG d'avril 2018), par contre il est tout à fait envisageable de poursuivre les travaux afin de proposer l'adoption des tarifs 2020 lors d'une nouvelle Assemblée Générale en fin d'année 2018.

## 7. Commission de classification nationale paratriathlon

Le Président LESCURE informe le BE de la création de la Commission de Classification Nationale Paratriathlon dont les membres sont :

- Président de commission : Luc BOURON
- Directeur de la classification : Cyrille MAZURE
- Médecin classificateur : Caroline PERRIN
- Représentant Arbitrage : Thomas MANTELLI

## 8. Communication

### 8.1. Point développement du site internet

Jacky BAUDRAND fait savoir que le nouveau site internet sera prêt pour l'Assemblée Générale du 07 avril prochain.

### 8.2. Couverture des Grands Prix

Jacky BAUDRAND présente les points qui seront davantage détaillés lors du CA du lendemain.

### 8.3. Kit Clubs et Ligues

Jacky BAUDRAND présente les points qui seront davantage détaillés lors du CA du lendemain.

#### **8.4. Boutique Intranet**

Jacky BAUDRAND fait savoir qu'il souhaite proposer l'achat en ligne de divers produits de communication (kit ligue, cartes de visite, etc). Pierre BIGOT précise qu'une boutique en ligne pourra être mise en place par l'intermédiaire d'Assoconnect. (Point 5)

#### **8.5. Ranking T2 aréa sur LD**

Jacky BAUDRAND présente le site <https://www.t2area.com/> exclusivement dédié à la longue distance (triathlons, duathlons, L, XXL), développé par l'un de nos licenciés Aurélien CHEYMOL, sur lequel sont notamment disponibles le calendrier des épreuves Longues Distances et les résultats correspondants.

#### **8.6. Fitdays**

Jacky BAUDRAND informe les membres du BE du fait qu'il a été sollicité par l'organisateur des Fitdays pour mettre en place un dispositif fédéral en lien avec la mission Santé Bien-être Loisir sur ces épreuves.

Le BE donne mandat à Jacky BAUDRAND pour mettre en place, avec la mission Santé Bien-être Loisir, le dispositif qu'il jugera le mieux adapté.

### **9. Proposition de modification du règlement financier**

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, informe le BE de la nécessité de modifier le Règlement Financier afin de le mettre en cohérence avec le fonctionnement de l'application de gestion des notes de frais en ligne. Il précise que les modifications exactes à apporter sont cours de rédaction et que le projet de règlement financier sera transmis directement aux représentant.e.s des clubs en vue d'une adoption en Assemblée Générale.

***Le principe visant à proposer une modification du règlement financier est validé à l'unanimité par les membres du BE.***

### **10. Informations diverses**

Le Président LESCURE propose qu'une réflexion soit menée afin de faire évoluer les statuts types des ligues en intégrant le recours obligatoire à un commissaire aux comptes. L'intervention d'un d'un commissaire aux comptes ayant un coût pour les ligues, il sera nécessaire :

- de programmer cette évolution dans le temps ;
- de définir le budget à partir duquel une ligue devra satisfaire à cette obligation.

***Les membres du BE sont favorables à ce principe.***

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

**Philippe LESCURE**  
***Président***

**Pierre BIGOT**  
***Secrétaire Général***